



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Droit des affaires

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Droit des affaires

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA130004412

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Strasbourg

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Université de Zurich pour la spécialité *Droit bancaire et financier*

Présentation de la mention

La mention *Droit des affaires* a pour objet de former des juristes au droit de l'entreprise sous différents angles, plus ou moins généralistes, plus ou moins spécialisés selon les six spécialités qu'elle comporte, à savoir :

- *Juriste conformité,*
- *Droit du multimédia et des systèmes d'information,*
- *Juriste et conseil d'entreprise,*
- *Droit et gestion du patrimoine,*
- *Droit bancaire et financier,*
- *Lutte contre la criminalité organisée dans sa dimension économique et financière.*

Cette mention est l'une des plus importantes de l'établissement au moins par le nombre de spécialités (et en nombre d'étudiants). Elle paraît indispensable en raison de l'importance aujourd'hui accordée au droit des affaires et des débouchés professionnels dans ce domaine, d'autant que l'Université de Haute-Alsace ne dispose pas d'une telle mention.

La mention est adossée à un centre de recherche spécialisé en droit des affaires très dynamique, le Centre de droit de l'entreprise (CDE) (organisation de colloques, séminaires), au sein duquel des groupes de recherche ont été constitués afin de mieux encadrer chaque spécialité du master.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Si la première année du master (M1) est assez classique, la seconde année (M2) comporte des spécialités très ciblées comme par exemple une spécialité *Juriste conformité* ou encore une spécialité *Droit du multimédia et des systèmes d'information*. Elle compte également des spécialités plus « classiques » et d'une certaine manière plus généralistes, tout en étant d'une renommée et d'une qualité certaines, à l'exemple de la spécialité *Juriste et conseil d'entreprise* ou encore de celle intitulée *Droit bancaire et financier*. La mention n'en reste pas moins cohérente.

Chacune de ces spécialités a une autonomie propre et lisible, même si des passerelles entre certaines d'entre elles et même avec d'autres masters ont été opportunément mises en place.

L'adossement à un centre de recherche spécialisé en droit des affaires (CDE) participe à la grande cohérence de la mention dans sa dimension professionnalisante comme dans sa dimension recherche et explique sans doute pour partie l'excellent niveau de l'équipe pédagogique.

Les partenariats avec le monde professionnel sont nombreux et diversifiés ; ainsi, la spécialité *Juriste et conseil d'entreprise* est adossée au réseau national DJCE (Diplôme de juriste conseil en entreprise), celle de *Droit et gestion du patrimoine* à la Fédération nationale de droit du patrimoine (FNDP) regroupant plusieurs universités françaises (Paris I, Paris Dauphine, Toulouse...), celle de *Droit bancaire et financier* est intégrée dans le cursus master Erasmus Mundus. On relèvera également que cette dernière spécialité est proposée dans le cadre d'un double diplôme de droit des affaires avec l'Université de Zurich.

Cette mention est à la fois cohérente et bien structurée, elle répond à un besoin du monde professionnel et offre des débouchés variés et certains aux étudiants. Un conseil scientifique a été installé en 2011 afin de pouvoir analyser les évolutions nécessaires.

Néanmoins, il est regrettable que le dossier ne donne pas toutes les indications attendues pour la mention, tant sur le fonctionnement de la mention que sur l'insertion professionnelle des étudiants (simple indication de 80 % d'insertion à deux ans selon les études de l'observatoire de l'Université) sans aucune autre information ou explication.

- Points forts :

- Des spécialités variées répondant à des besoins du monde professionnel et offrant de véritables débouchés.
- Deux spécialités de qualité reconnues au niveau national voire international (DJCE, et *Droit bancaire et financier*).
- Des partenariats de qualité, variés et nombreux, tant avec le monde professionnel qu'avec d'autres universités, y compris à l'étranger.

- Points faibles :

- La charge de deux spécialités confiée à un même enseignant-chercheur.
- Devenir des étudiants trop rarement indiqué.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de porter une attention plus grande aux données que doit fournir le dossier, notamment en termes de suivi des étudiants à l'issue de la formation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				112	125
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				159	151
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				4	1
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)			68,9		
Taux de poursuite en doctorat			0,88		
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention					

Appréciation par spécialité

Juriste conformité

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Strasbourg

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, qui prend la suite de l'ancien parcours *Prévention*, vise à former des étudiants capables d'assurer la conformité juridique des décisions prises dans les banques, les assurances et les grandes entreprises. Il s'agit donc de permettre aux étudiants d'identifier, prévenir, et contrôler les risques de non-conformité d'une décision.

En d'autres termes, l'objectif est non seulement de connaître la norme applicable, de « surveiller » son évolution, mais également de promouvoir des instruments permettant d'en assurer l'effectivité. En ce sens, il s'agit moins de proposer l'acquisition de connaissances juridiques que de méthodes de travail visant à répondre à un objectif affirmé.

- Appréciation :

Les objectifs paraissent très ambitieux, peut-être même un peu trop. En effet, tout juriste a plus ou moins pour fonction de s'assurer de la conformité juridique des décisions prises au niveau de la structure qui l'emploie et à prévenir les risques de non-conformité juridique.

Sous cette réserve, la formation est bien structurée, et de nombreuses relations avec les professionnels sont à signaler, tandis qu'un stage qui peut être très long - peut-être même un peu trop puisqu'il peut aller de 6 à 9 mois - permet sans doute une bonne insertion professionnelle, mais peut faire craindre des abus.

- Points forts :

- Une approche originale qui met bien en exergue la notion de risque juridique.
- Un bon complément possible de la spécialité *Droit bancaire et financier*.
- Des nombreuses relations avec les milieux professionnels.

- Points faibles :

- L'absence d'indicateurs sur le fonctionnement de la spécialité et sur l'insertion des diplômés.
- Des ambitions excessives qui rendent le diplôme peu lisible (champ d'application visant l'ensemble du droit des affaires).
- Dilution des matières juridiques dans des unités d'enseignement (UE) et des enseignements dont le contenu et l'intitulé sont peu lisibles.

Recommandations pour l'établissement

Il serait sans doute souhaitable de recentrer ce diplôme sur une ou plusieurs thématiques de droit des affaires, en limitant et en définissant mieux son champ. Dans cet esprit, il conviendrait dans un premier temps de faire apparaître de manière plus détaillée le contenu effectif des enseignements. Il conviendrait également de vérifier que



la durée du stage est justifiée. Il serait utile de disposer des données relatives au fonctionnement de la spécialité et à l'insertion des diplômés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

Le tableau d'indicateurs n'a pas été fourni par l'établissement.



Droit du multimédia et des systèmes d'information

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Strasbourg

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Droit du multimédia et des systèmes d'information* a pour objectif de former des juristes polyvalents dans un contexte lié au contentieux de l'Internet. La formation est donc pluridisciplinaire, mais elle est ciblée essentiellement sur le droit de la propriété intellectuelle appliqué à l'internet d'une part, et le droit des obligations, et notamment la technique et la pratique contractuelles appliquées au contentieux de l'internet, d'autre part.

A noter que cette formation peut être suivie à distance, ce qui permet de la rendre accessible à des étudiants étrangers. Il est en outre possible de choisir une voie recherche ou professionnelle.

- Appréciation :

La spécialité présente une certaine originalité et répond à une demande des praticiens.

La formation est bien structurée et permet une approche du droit de l'Internet dans toutes ses dimensions, en prenant soin de s'appuyer sur deux axes, le droit de la propriété intellectuelle d'une part, et le droit des obligations d'autre part. La dimension européenne et internationale n'a pas été oubliée.

Pour le reste, certains enseignements sont d'une durée très réduite, ce qui pose question sur leur intérêt et donne parfois une impression d'éparpillement. Si la formation permet une approche complète des thématiques nécessaires à la maîtrise du droit de l'Internet, les unités d'enseignement (UE) sont d'une dimension variable, parfois de manière excessive. Ainsi, elles peuvent être de moins de 50 heures à plus de 130, ce qui donne une impression peu lisible sur la globalité des enseignements.

Cette spécialité reste de qualité malgré quelques critiques mineures.

- Points forts :

- Formation originale qui répond à un besoin de plus en plus important.
- Des axes forts et cohérents (droit de la propriété intellectuelle et droit des obligations).
- Place non négligeable de l'étude des systèmes et techniques de l'information.

- Points faibles :

- Un sentiment d'éparpillement en raison d'enseignements d'une durée parfois très réduite.
- Certains enseignements, comme le droit social, sont bien éloignés de l'Internet.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait sans doute de supprimer certains enseignements qui peuvent apparaître trop éloignés de la problématique de l'Internet, et de renforcer certains enseignements bénéficiant d'un nombre d'heures très faible. Les UE pourraient être mieux équilibrées.



Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1					
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				41	46
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				67,4	
Taux de poursuite en doctorat					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la spécialité					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la spécialité					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la spécialité					



Juriste et conseil d'entreprise

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Strasbourg

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à former des juristes d'entreprises et des avocats conseils en droit des affaires. Il s'agit d'une formation avant tout à caractère professionnalisant, qui tout en étant généraliste quant au droit des affaires, privilégie l'étude du droit des sociétés, du droit fiscal et de la comptabilité. Les étudiants de cette spécialité terminent leur cursus en juin à Montpellier, où ils peuvent préparer un certificat en droit fiscal, droit des sociétés, droit social, droit du commerce international, droit de la propriété intellectuelle ou encore droit de la distribution.

- Appréciation :

Cette formation est une formation d'excellence et elle est adossée au réseau national des DJCE, ce qui lui donne une très forte visibilité et un recrutement de haut niveau, y compris au plan international. Bien que cette spécialité soit avant tout professionnelle, plusieurs doctorats sur la fiscalité sont signalés. Les relations internationales paraissent très réduites, même si 20 à 50 % des étudiants sont d'origine étrangère.

Il s'agit donc d'une formation de très grande qualité, dotée d'un programme sérieux qui permet aux étudiants d'être immédiatement opérationnels, et qui répond à une demande forte de la pratique. L'insertion professionnelle semble très correcte mais les informations fournies restent néanmoins incomplètes (par exemple un bon taux de réussite à l'examen d'entrée à l'école des avocats est indiqué sans autre précisions).

- Points forts :

- Adossement au réseau des DJCE.
- Recrutement national et international (présence de nombreux étudiants étrangers).
- Formation solide, claire et bien structurée qui répond à une demande.

- Point faible :

- Manque de précisions sur le devenir des étudiants.
- Peu de relations internationales.

Recommandations pour l'établissement

Le dossier pourrait être plus complet sur certains enjeux de la formation, comme à propos des données relatives au pilotage et à l'insertion professionnelle des étudiants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1					
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				35	21
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				100	
Taux de poursuite en doctorat					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la spécialité					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la spécialité					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la spécialité					



Droit et gestion du patrimoine

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Strasbourg

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Droit et gestion du patrimoine* a pour objectif l'acquisition d'une expertise patrimoniale. Plus précisément, il s'agit de maîtriser les implications juridiques et fiscales de la situation patrimoniale d'une personne, d'établir un diagnostic patrimonial et de maîtriser les conséquences des décisions d'investissement. Les étudiants ont vocation à être recrutés dans le secteur bancaire et dans des cabinets de conseil en gestion de patrimoine.

- Appréciation :

Afin de former les étudiants aux métiers de la gestion du patrimoine, tous les champs classiques du droit patrimonial sont étudiés et appréhendés dans une optique de conseil. La formation est sous cet angle bien structurée, l'équipe pédagogique de qualité et elle intègre de nombreux professionnels. Un partenariat avec la Fédération nationale du patrimoine et avec les services privés des principaux établissements bancaires est à signaler et permet à la formation de conserver une dimension professionnalisante de qualité.

Même si la spécialité est uniquement professionnalisante, elle conserve une ouverture à la recherche, par la participation à des colloques ou des ateliers ; les étudiants doivent en outre rédiger un rapport de stage, mais surtout, ils participent à l'élaboration d'une lettre d'actualité bimestrielle, ce qui d'une certaine manière, constitue une bonne approche et une formation à la recherche.

Enfin, une association des diplômés du master permet aux étudiants d'avoir des contacts avec les anciens étudiants de cette spécialité et devrait permettre d'obtenir des renseignements sur leur devenir, même si cela n'est malheureusement pas précisé.

Il s'agit donc d'une spécialité pleinement justifiée dotée d'un programme riche et complet.

- Points forts :

- Formation répondant à un réel besoin pratique.
- Des partenariats sérieux et de qualité avec les services de gestion privée de nombreux établissements de crédit.
- Positionnement intéressant et original à mi-chemin entre le juridique et le financier.

- Points faibles :

- Une formation peut être insuffisante en économie financière.
- L'absence de possibilité de poursuivre dans le domaine de la recherche.

Recommandations pour l'établissement

S'agissant d'une spécialité de très bonne qualité, nos recommandations se limiteront à proposer de prévoir la mise en place d'un parcours recherche et de renforcer la dimension financière du diplôme.



Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1					
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				16	12
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				75	
Taux de poursuite en doctorat					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la spécialité					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la spécialité					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la spécialité					



Droit bancaire et financier

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Strasbourg

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Université de Zurich

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Droit bancaire et financier* a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires pour intégrer les services juridiques et contentieux des grandes entreprises bancaires et/ou financières. Cette spécialité compte deux parcours : *Droit bancaire* et *Droit des sociétés et marchés financiers*.

Un double diplôme a été mis en place avec l'Université de Zurich, tandis qu'une demande d'habilitation a été faite pour l'organisation des examens de certification des compétences auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), afin de permettre aux étudiants de bénéficier des qualifications requises pour exercer sous l'autorité ou pour le compte d'un prestataire de service d'investissement.

Cette spécialité est intégrée dans le cursus du master Erasmus Mundus, tandis que des liens ont été établis avec des centres de recherche en droit financier de plusieurs universités étrangères.

- Appréciation :

Cette spécialité apparaît d'une très grande qualité tant au niveau de son contenu que de son équipe pédagogique. Les liens nombreux avec le monde professionnel, avec des universités étrangères, mais également avec l'AMF attestent du dynamisme de cette formation. Son intégration dans le cursus Erasmus Mundus constitue également un élément très positif en permettant un recrutement international. Cette formation est très attractive, avec déjà plus de 500 demandes d'étudiants internationaux.

Les deux parcours, tout en étant distincts, restent complémentaires. Enfin, la dimension recherche n'a pas été oubliée puisque tous les étudiants présentent un mémoire de recherche.

Il est dommage que le dossier ne comporte pas toujours toutes les informations attendues sur le fonctionnement la spécialité (le taux de réussite à 8,3 % doit être une erreur sinon ce taux est inquiétant) et sur l'insertion professionnelle, même si certaines précisions sont déjà fournies.

- Points forts :

- Spécialité de haut niveau très attractive.
- Deux parcours distincts mais complémentaires.
- Importance des partenariats tant avec les universités étrangères que le monde professionnel.
- Intégration dans le cursus Erasmus Mundus.

- Point faible :

- Manque de précisions sur le nombre d'heures des enseignements.

Recommandations pour l'établissement

Il serait peut-être utile de faire attention au risque de dispersion à vouloir multiplier les partenariats. Il serait utile de mieux remplir le dossier sur certains aspects.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1					
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				30	32
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				8,3	
Taux de poursuite en doctorat					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la spécialité					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la spécialité					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la spécialité					



Lutte contre la criminalité organisée dans sa dimension économique et financière

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Strasbourg

Université de Strasbourg

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, ouverte uniquement à la formation continue, est très originale en ce sens qu'elle s'adresse à des professionnels de l'administration, (gendarmerie, douanes et impôts). Il s'agit de leur apporter des méthodes et connaissances en vue de lutter contre des mécanismes financiers frauduleux, de l'ingénierie du blanchiment ou de la corruption, de l'identification d'avoirs criminels notamment. Les étudiants doivent donc acquérir des connaissances visant à conduire des investigations financières en vue de détecter des infractions, de réunir des preuves, mais aussi de connaître les différents partenaires et moyens pour lutter contre cette criminalité.

- Appréciation :

Cette spécialité répond à un besoin spécifique de l'administration et elle est ainsi en parfaite adéquation avec le monde professionnel. Elle est donc cohérente et en phase avec les exigences pratiques des étudiants. Le contenu de la spécialité manifeste d'ailleurs très bien sa dimension professionnelle, de même que l'équipe pédagogique qui comprend outre des universitaires, des membres de l'administration. Si aucun stage n'est prévu, ce qui est tout à fait logique eu égard au fait que les étudiants sont issus du monde professionnel, la rédaction d'un mémoire est prévue.

Le dossier n'est pas toujours rempli correctement, il manque des précisions, notamment sur le pilotage de la spécialité (et sur les données utiles).

- Points forts :

- Originalité de la formation.
- Adéquation parfaite avec la demande, dans un domaine d'avenir.

- Point faible :

- Indicateurs de pilotage insuffisamment renseignés.

Recommandations pour l'établissement

L'intitulé de la formation pourrait être revu pour le rendre plus lisible. Il serait utile de fournir des informations plus complètes (notamment sur les indicateurs de pilotage).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1					
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				37	40
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				30	
Taux de poursuite en doctorat					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la spécialité					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la spécialité					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la spécialité					



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Droit des affaires

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n°S3MA130004412

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation.

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Les données relatives au devenir professionnel de nos étudiants n'ont pu être fournies, en raison de l'absence de mise en place pour la période visée d'un recensement des emplois de nos anciens étudiants.

Un dispositif de collecte de ces informations a été mis en place pour l'avenir, pour toutes les spécialités du master.

Spécialité Droit bancaire et financier

Concernant le master droit bancaire et financier, comme cela est très justement relevé par le rapport, l'indication portant sur le taux de réussite des étudiants est erronée : ce taux de réussite est bien évidemment de 83 % et non de 8,3 % ; il s'agit d'une erreur matérielle dans la retranscription des données.

Spécialité Droit et gestion de patrimoine

- Concernant un approfondissement des cours en finance: le volume horaire limité (360 heures) nous a contraints à faire des choix, et à conserver une spécificité portant sur les aspects juridiques de la gestion de patrimoine. Néanmoins, et la maquette ne le précisait sans doute pas suffisamment au regard des intitulés, un cours d'un volume important (plus de 20 heures) est assuré sur les marchés financiers, par un universitaire en finance, portant sur ces seuls aspects.

- Concernant l'ouverture d'un parcours recherche: le responsable de la spécialité y est totalement favorable. A sa création, la demande d'une filière recherche n'était pas évidente, compte tenu des débouchés professionnels en gestion de patrimoine. Mais à présent, son intégration au sein de la FNDR nous conduit à élargir les débouchés, et les travaux menés durant le master peuvent être un préalable à un doctorat (colloque, travaux de recherche durant l'année, mémoire de fin d'études...).

Sur les autres aspects, et en particulier le manque d'informations précises sur le suivi des étudiants, le problème me semble lié aux infrastructures de notre université. La création de l'association des diplômés sert justement à garder une "trace" de nos anciens étudiants pour connaître l'évolution de leur situation professionnelle. Mais tous ne gardent pas le contact, et nous n'avons pas de structure opérationnelle pour rechercher ses informations au sein de la faculté de droit. Les étudiants changent de mail, on a peu de retour. Les efforts des directeurs de master ne peuvent remplacer une cellule administrative chargée de collecter ces informations.

Spécialité Juriste conformité

S'agissant de la charge de deux spécialités confiées à un même enseignant-chercheur :

Historiquement ces deux spécialités ont été créées par Madame Chantal Cutajar qui consacre ses travaux de recherche au sein du Centre du droit de l'entreprise à la prévention et à la répression de la criminalité dans sa dimension économique et financière. Une équipe de recherche, le GRASCO qui associe des enseignants-chercheurs, des doctorants et des professionnels constitue le support et le point de rattachement de ces formations.

S'agissant du devenir des étudiants du M 2 Juriste conformité :

Il s'agit d'une nouvelle spécialité. Nous ne pouvons donc pas disposer d'indicateurs concernant le fonctionnement de la spécialité ni l'insertion des diplômés.

S'agissant du master prévention des fraudes et du blanchiment, 12 des 13 diplômés de la promotion 2009-2010 ont trouvé un emploi dans le domaine de la formation, dans des banques, sociétés d'assurances ou sociétés de conseil au sein des services d'audit, juridiques, administration, gestion, finance et comptabilité. Les emplois se situent en majorité en Ile de France et à l'étranger. Deux diplômés ont trouvé un emploi en Alsace. Le salaire annuel moyen brut est de 48 KF.

S'agissant des objectifs :

L'enjeu majeur des entreprises est aujourd'hui de mettre en cohérence ses valeurs, ses actions et ses projets avec les normes sociales et particulièrement avec les règles juridiques. La conformité est au cœur des débats au sein des entreprises et des conseils d'administration. La conformité est un enjeu capital pour le développement d'une économie sûre et transparente, avec notamment la préservation de l'entreprise du risque de corruption et de blanchiment d'argent notamment. Les nombreux échanges avec les responsables de la conformité au sein des banques, assurances, entreprises a fait émerger une évolution du besoin en juristes particulièrement formés à la détection des risques de non-conformité et à leur gestion. Cela repose non seulement sur l'acquisition de connaissances juridiques très spécialisées, mais également sur la capacité à gérer, «manager» le risque juridique.

Ce besoin a fait naître un besoin d'un nouveau profil de juristes au sein des services de conformité des entreprises qui ne se confond pas avec celui des juristes opérant au sein des services juridiques et auquel le M2 se propose de répondre.

Les fiches-type de recrutement des «compliance officers»/responsables de la conformité insistent sur le savoir-être de ces professionnels :

Les principaux traits de caractère requis :

- intégrité, rigueur, honnêteté
- créativité
- bon sens, esprit pratique, discernement
- discrétion
- capacité à identifier et protéger le caractère confidentiel des informations en sa possession
- habileté à travailler de façon positive et collaborative
- indépendance d'esprit, capacité de critique constructive
- bon communicateur, capacité d'écoute, capacité de reporting
- ténacité dans l'effort, capacité à atteindre les objectifs qui lui sont fixés.

L'évolution du M2 Prévention des fraudes et du blanchiment est nécessaire parce que la fonction «Lutte contre le blanchiment» est devenue une composante de la fonction conformité au sein de l'entreprise. Il convenait donc d'élargir le champ des compétences des étudiants de manière à leur permettre d'intégrer les services de conformité avec des savoirs et des savoirs-faire adaptés aux besoins du marché de l'emploi.

S'agissant de la durée du stage :

Le M2 Juriste conformité accueillera plusieurs publics :

- des étudiants en formation initiale avec un stage de 6 mois maximum ;
- des étudiants en formation en alternance : ce sont ces étudiants qui auront une formation en entreprise en alternance avec la formation à l'université. Cette formation répond à des règles très précises qui s'imposent à l'université.
- Des étudiants en formation continue.

Il n'y a donc pas de stage d'une durée de 9 mois pour des étudiants en formation initiale.

Recommandation à l'établissement

Il serait sans doute souhaitable de recentrer ce diplôme sur une ou plusieurs thématiques de droit des affaires, en limitant et en définissant mieux son champ.

La maquette sera modifiée pour tenir compte de cette recommandation.

Spécialité : Lutte contre la criminalité organisée économique et financière en Europe

En ce qui concerne les indicateurs de la spécialité, le dossier de l'établissement comportait une erreur : le taux de réussite est depuis la création du M2 de 100 %.

Les autres données peuvent être fournies par l'EM Strasbourg.

Modification de l'intitulé du diplôme : Lutte contre la criminalité organisée économique et financière en Europe.

Spécialité : Droit du multimédia et des systèmes d'information

L'éparpillement des matières déploré par l'AERES et le faible volume horaire attribué à certaines d'entre elles sont inhérents à l'objet de la formation, qui consiste à présenter aux étudiants la plupart des branches du droit impactées par le contentieux de l'internet. Or, ces branches sont de plus en plus nombreuses. Il est possible de limiter le champ d'études du Master à certaines matières «phares», comme le font d'autres universités dispensant une formation en droit de l'internet, mais cela risque de priver le diplômé de ce qui constitue précisément sa singularité. Il semble à cet égard que les employeurs apprécient beaucoup la pluridisciplinarité de nos étudiants (cf. l'article paru dans le numéro spécial Masters du magazine «Challenges» du 12 avril). Ces «petits» cours présentent le mérite d'initier nos étudiants à certains contentieux très spécifiques, comme celui des jeux et paris en ligne par exemple, et de leur donner les clefs pour en approfondir l'étude s'ils en ont besoin lors d'un stage ou de l'exercice d'une activité professionnelle : ils en connaissent les grandes lignes et ne se sentent pas «perdus» lorsqu'un dossier leur est confié.

Comment concilier ces enseignements avec une meilleure lisibilité et cohérence de la maquette ?

Il n'est pas possible d'attribuer un volume horaire plus important à ces cours épars, car le volume horaire total du Master est limité à 367 heures CM. Il est en revanche possible de rendre la maquette plus lisible en revoyant leur répartition à l'intérieur des UE, d'autant que bon nombre de ces «petites» matières constituent soit des affinements de matières principales, soit des enseignements couvrant plusieurs d'entre elles et de nature, par conséquent, à entraîner les étudiants à la transversalité. Les cours fondamentaux sont assurés par des universitaires et «l'affinement» ou le cours transversal par un professionnel qui y apporte son regard de praticien. Ainsi, l'intervention de 6 heures d'Alexandre Nappey affine, sous un jour professionnel, le cours magistral de droit des noms de domaine en entraînant les étudiants à des techniques extra-judiciaires de résolution des litiges, essentielles aux praticiens. De même, les différents cours de droit de la propriété intellectuelle (droit d'auteur, droit des marques, droit des noms de domaine), dispensés par des universitaires, sont complétés d'interventions professionnelles transversales telle que celle relative à la constatation des actes illicites sur internet, assurée par l'avocat Gilles Vercken.

Quant au lien entre le droit social et le droit de l'internet, il n'est pas si ténu que cela. Plusieurs problématiques actuelles l'illustrent : cybersurveillance du salarié, réseaux sociaux dans les relations de travail, vote électronique, correspondant informatique liberté, télétravail etc. Le volume du cours peut néanmoins être revu à la baisse, si nécessaire.